

■ **AxAl Sarl**, à Bursins, la Ruelle 1, CH-550-1042673-1. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 10 décembre 2004 et 11 janvier 2005. But: exploitation d'une entreprise de vitrerie, stores, tentes solaires et menuiserie. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 10 décembre 2004: deux véhicules et matériel d'exploitation pour CHF 27'454.15, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 7'454.15 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Bovier Axel, de et à Avusy, et Michon Alain, de Gilly, à Bursins, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 680 du 21.01.2005
(02673078 / CH-550.1.042.673-1)